



La fosse sceptique bouchée

Par **Loco95**, le **23/05/2013** à **21:21**

Alors voilà je vous explique

Je suis locataire depuis juillet dernier

Depuis avant hier, nos wc sont bouchées. Hier soir nous avons réussis a tout démonter et nous nous sommes rendu compte qu'il n'y a pas de bouchons, ca vient de la fosse septique qui est dehors (sur le terrain de mes proprios, je précise).

Sachant également qu'une personne m'a confirmé que la fosse est bouchée depuis plus d'un mois (mais nous n'en avons eu répercussion que avant hier)

Je précise également que la fosse est à découvert, c'est a dire que si il pleut ou quoi que ce soit, tout peut rentrer dedans.

A qui revient la charge de faire vidanger la fosse?

Je vous remercie beaucoup de m'aider

Par **moisse**, le **24/05/2013** à **08:03**

C'est une charge reprise dans la liste des charges incombant au locataire (décret 87-712 du 26/08/87)

Par **Loco95**, le **24/05/2013** à **08:55**

D'accord, merci Moisse :-)